

~~Céleste Tertre.~~
~~Adrianus~~ | architecture.

Les changements apportés au texte de M. Kadin
ne laissent pas que d'infirmer l'hypothèse pro-
posée ~~d'use~~ par lui sur la nature du monumen.
Si l'on supprime la mention supposée d'une sta-
tue de l'empereur divinisé, on enlève un des arguments
principaux en faveur du temple d'Hadrien. Si l'on
considère d'autre part l'étendue de la lacune, on
constate que ce qui ne suffit point à la remplir.

Colonnes, architraves rectilignes et concaves peu-
vent trouver leur emploi ailleurs que dans un édi-
fice religieux, comme un temple; d'un temple de
l'empereur Hadrien à Périmthe nous n'avons d'
ailleurs aucun reste, aucun indice. On n'a pas
pris assez garde que sur le rivage de la mer, non
loin de la Métropole, subsistent les traces d'un
grand théâtre; que ce monument est entièrement
dépourvu de son architecture, que le trans-
port des ruines était aisé, et que leur réemploi
dans l'église est vraisemblable; que le prothéâ-
tre romain admet l'alternance de parties droites

Sept. 11
Aj'yoze.
1900
Ley. 596.

Écalpor Népridov.

et courbes⁽⁵⁾; que la dédicace d'une semblable. Je l'or
 (5) voir les théâtres de Timoqd (Cagnat et Ballu, *Tim-
 gad, p. 161*) et surtout ceux de Termessos et Sagalas-
 sos (Lanchozovsky, *Villes de Pamphylie et de Pisidie*, II, 1900
 pl. XI-XIII-XXIX). [On remarquera cependant que les Ley 5967
 cavités sont ici trop étroites pour être placées au dessus ~~de la porte~~. Seule
 des portes, comme dans ces proskenia, qu'elles répondraient
 mieux à des niches; que d'autre ~~une~~ semblable décora-
 tion à un dieu, à part l'inscription devant de toute né-
 cessité occuper le milieu du monument devra être placée
 au dessus de la porte centrale et que par conséquent les
 parties saillantes au lieu d'occuper les entre-portes, se-
 ront placées en avant, et les parties saillantes aux conca-
 res dans l'intervalle en façon de niches. Il y a là une
 variante de quelque importance, et qui peut être objectée
 à l'hypothèse. Si l'on veut placer l'inscription dans l'in-
 tervalle des portes, elle se trouvera à droite ou à gauche
 dans une situation asymétrique, n'occupant pas le mi-
 lieu de la scène; il faudra alors supposer en pendant
 un autre groupe de trois pierres, qui contiendrait
 par exemple l'énumération des travaux exécutés

Diegoz Tépirdar.

décoration d'un lieu, à un empereur, au peuple, ou aux uns et aux autres ensemble, n'a rien de surprenant(1); que la formule est reproduite presque textuellement (au nom de l'empereur près) dans toutes ses parties, principale et accessoires, par une dédicace d'Asie Mineure, qui porte encore en toutes lettres le mot apourinior (2)

S. I. l'or Epur
Ayngopagiby
1900
Lep. 597
no^r M. Seure.

et consacrés par le père ou un autre donateur; il n'en existe malheureusement pas trace. Si on partage l'inscription en trois fragments alternant avec les portes et dont un occupe le milieu, la distance des portes sera réduite à l'exces, les intervalles qui coupent l'inscription seront au contraire exagérés; de plus, si supprimera la porte principale qui est nécessairement sur l'axe du théâtre. Il faut réunir les trois blocs à la suite l'un de l'autre et de toute façon il paraît difficile de leur trouver dans le proskénion une place appropriée].

(1) Dedicaces des proskénia de Mylasa (BCH, V, p. 38), Calymna (Inscr. BSA, Mus, II, p. 231), Oropos (Dörpfeld, Cr. theather, p. 108, fig. 42 et pl. VI), et surtout Acinophae (CIGS, I, 4149) qui réunit les mots apourinior et ayngopala.

(2) Petava, CIG, 4283: Aiaypalope kaiaypi Sevi Apurinior vñw

Gaijor Théopidor.

je proposerai donc de remplacer ce mot dans la lecture volontaire ou accidentelle (3) — de la ligne 2 du fragment 100 d'attribuer au théâtre les blocs antiques de la métropole.

Dans le théâtre — appelé quelquefois par erreur amphithéâtre — se dressaient aux deux entrées de l'orchestre aux deux extrémités des gradins de la cavea, les bases des statues des empereurs Dio. nro et saurélien et Maximien, et symétriquement dans l'hémicycle les statues des deux césars Constance et Galère (4). Au théâtre appartenait aussi une liste de victoires remportées par un athlète aux Isthmiques, aux Pythia de Pérunthe, aux Hadriana Olympia de Cyzique, qui était gravée sur la base de la statue de cet athlète (5).

(suivent les titres de l'empereur) ναι δεῖς Λεβαδοῖς ναι λότινος

Ιπώριος δεῖς... Οιεγιλα πο(ινο)οιεγιον τελαροῦ δησιληπ
τροιγια τιαληπις αἰρόνυμος ναι νοιρέπωσορ ζολε υπονικίορο
νολεούσιασορ ειν δεψηλορ ορούσην ανθη... ναι λον εινιλα
νοιρο γιαδι ανιλο γιατη λαραροπάνηλο γιαρούλαραραλα

(3) Il semble que l'espace soit, non pas efface, mais net et vide de toute lettre, si peu explicable que la chose paraisse.

(4) Dumont-Kamolle, IV, ap, 9, 2.

(5) Ibid., IV. — Si Hadrien avait eu son temple à Pérunthe, il aurait eu aussi sans doute ses Hadriana.

Édouard Desjardins.

J'y rapporterais peut-être encore l'épitaphe métrique du jeune Doras, ravi dans sa fleur à la gloire promise (1), et peut-être aussi le décret en l'honneur d'un tragédien d'Athènes couronné à Perinthe (2).

Dylibr "Εγγρ.
Αγγειοπαρθένος
1900

Lug. 598.
inv. M. Seure.

Ces diverses pièces composent à elles seules toutes nos connaissances sur la décoration du théâtre de cette ville et sur son histoire depuis l'époque grecque jusqu'au IV^e siècle de notre ère; si la vieille métropole a été bâtie au VI^e siècle, nous aurons aussi la date de la ruine du théâtre.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ

(1) Ibid., 74^t.

(2) Ibid., 74^t.

Écalpoor Tigrisior.

Les pierres 1 et 2 se suivent sans lacune, les lignes offrent chacune, deux à deux, un sens complet; il n'y a donc à gauche qu'une pierre et par suite autant à droite. En effet le nom de Sabina Augusta, Les titres d'obliges et de propriétaires indiquent que l'on doit restituer sur la pierre de droite les noms de l'empereur Hadrien, auxquels la place suffit.

Si l'on se reporte au croquis ci-joint de M. Laurient (fig. 1), on y distinguera aisément aux hachures les pierres encloses que renferme la métropole, savoir: 1^o deux colonnes abîmées dans une maçonnerie de basse époque(); 2^o une rangée régulière (2) formant à droite et à gauche dans les murailles deux assises symétriques de matériaux semblables et semblablement décorés, (Blocs A-k), les uns masqués en totalité ou en partie, les autres tout

(1) On ne fait que les apercevoir, à travers des trous de la maçonnerie; elles sont en marbre vert. À la forme des piliers, qui ont été construits pour consolider la métropole, on pourrait supposer que les colonnes étaient accouplées dans chaque contrefort.

(2) Ils ont une longueur égale de 2^m.49.

Gialpor Tepurodou.

b [Tobberior kejor tilor ligisior kiriior Lempiaror] - .
 1 sapua Inoxiwpis sapuior Alalimorvyanip lo [i-
 epor - air hi uinor oeo kai Tap [os uui] - los aijpus a-
 piajpusor los aranapueros orauy efigres uj ariayuvel
 c warlur lo valpots ualaonevivasa aréonue.

Jy. Ejjr Apo-
japias

1900

Lj. 594
voo N. Deure.

Elle tient compte de la dimension des caractères, qui diminue de ligne en ligne avec la hauteur des faces, et de la densité des lettres, qui croît en rapport directe de leur petiteur; elle suppose, entre les deux blocs conservés intacts (1 et 2), une pierre de longueur égale (3), qui viendrait se placer à gauche de la première, et une autre plus petite (1 bis) intermédiaire entre 1 et 2, soit en tout quatre pierres.

C'est là un premier point de ma critique. La pierre 1, avec ses trois lignes, la dernière accostée à droite et à gauche de deux larges blancs, ne peut occuper que la milieu de l'inscription, qu'il y ait d'ailleurs, suivant la longueur de la dédicace, une pierre ou deux sur chaque bord, et en tout 3 ou 5, mais toujours un nombre impair. L'addition de la pierre 1 bis, dont la petiteur est d'ailleurs singulière, détruit l'équilibre; elle est manifestement fautive.

Oeil de Nécessité.

(AE I-I² — ligatures NH, NE, N) pour nous dispenser d'en donner un autre. Un croquis ~~carré~~ représente le profil complet (fig. 4) du membre d'architecture; c'est une corniche architravée, composée de: une architrave Lg. 593 ionique à 3 faces (a bc), surmontée d'un ~~carret~~ et d'un ~~rouleau~~ tore (de); trois bandesaux plats (f gh) en retrait l'un sur l'autre, celui du milieu double des autres; une douzaine (i). Les faces abc sont séparées, ab par une très se bc par des perles; les ornements sont: en d des rais de cœur, en g des rinceaux, en h des oves, en i des palmettes, séparées des oves par un chapelet de perles (3). L'inscription, en trois lignes, occupe les faces a b c.

La restitution de M. Kalinka est la suivante:

a[θ]ιλούραλορ καιορει θοπλων̄ εθελού] - 1 - ουκαιν ωι
 θεοεπιν ωι λαβιν Σεβαστ̄ - 183 - [η]ι ηεωλεπα δημ] n[θο]
 - 2 - θεορολος ιιρ ειδαρχειαν Νομοιον

(3) La disposition et la décoration des moulures rappellent les corniches et architraves des théâtres asiatiques: Patara (Texier, Archéologie, pl. 184), Aspendos (*ibid.*, pl. 241), Termessos (Lanchoronsky, Pamphylie et Pisidie, II, p. 101),

X

Dépôt de l'époque
Le théâtre de Périmète Hercule.

24

Dip. G. R. A.

M. Kalinko, dans ses notes sur Héraclée⁽¹⁾, a de nouveau publié, après Dumont et Nordmann⁽²⁾, l'inscription monumentale encastrée dans les murs de la vieille Métropole. Il en a donné un fac-simile plus exact que toutes les copies jusqu'ici connues, et il en a tenté une restitution plus complète que celles de ses prédecesseurs.

Having passé moi-même cet automne à Héraclée avec M. Laurent, qui a fait de cette église une étude particulière et en a relevé le plan, j'ai soigneusement observé, outre les divers morceaux de l'inscription, tous les fragments semblables d'architecture conservés dans la Métropole, et j'ai été conduit, soit à propos du texte de la dédicace, soit sur la nature du monument auquel elle appartenait, à des conclusions différentes de celles de M. Kalinko.

Son fac-simile (fig. 5-6) donne une suffisante idée de la distribution des lignes et de la forme des lettres.

(1) Jahresthefte der öst. arch. Inst. in Wien, 1898, I. Beiblatt, p. 9, suiv.

(2) Dumont-Homolle, 69; cf. CIG 2021 = Le Bas, 1461; EΣ, II, p. 264 (Aristarchos); AE MoE, 1884, p. 215 (Nordmann).

Gealgor Teplidov.

a fait dégagé;

3° trois pierres de dimensions presque identiques(3), décorees des mêmes moulures et motifs, mais dont la face antérieure est entaillée et concave, au dessus des ouvertures qui unissent le narthex à l'église.

Une quatrième, toute semblable, existe dans le voisinage de l'église Saint Georges.

Les pierres BC répondent respectivement à 2 et 1; il en résulte que la pierre A, dont l'extrême droite est seule visible, mais qui subsiste en entier derrière le pilier a, et qui porte les lettres H - AP est de toute nécessité le bloc initial de l'inscription, et que par conséquent M. Salinba a eu tort d'insérer ces lettres comme un fragment isolé entre les fragments 1 et 2.
je lis d'ailleurs:

H

AT

Donc les mots *h̄n reulop̄x Imenpi*, qui ne se justifient pas d'ailleurs, en ce qui concerne Salina, par des exemples d'un semblable titre, ne pourront être conservés.

Izjor Ejjm.

Ajnyoppagias

1400

Ley. 594-5.

viss' M. Lewre.

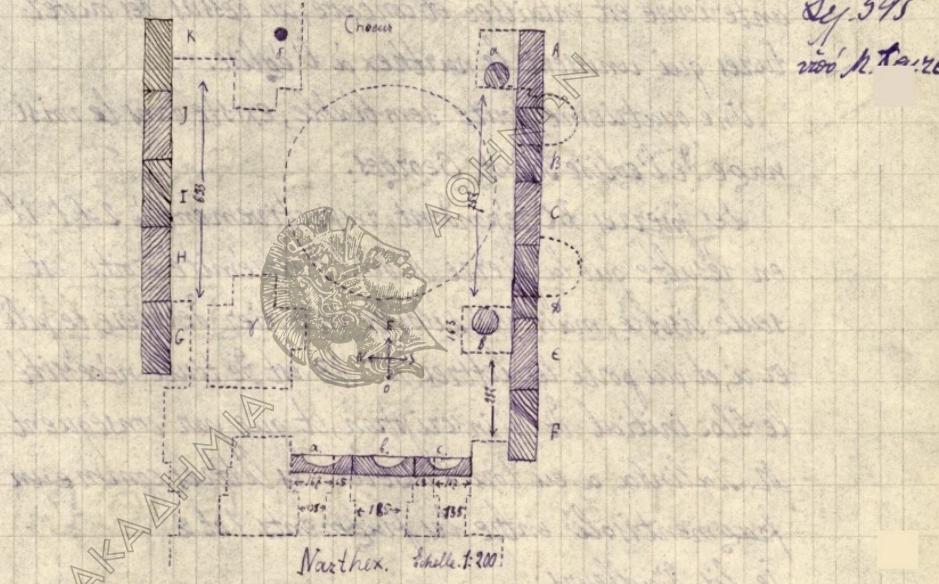
Océanor Thespisian.

On effacera de même les mots *oir* *in* *civis* *Ocar* *Kaiokos*, *Egion*
et par ce

Eg. Sy. 1900.

Sé. 595

1900 N. T. 1.76



que le déplacement du bloc leur enlève toute raison
d'être et parce que la présence du mot *oir* avant *lois*
ajouvoir rend fort invraisemblable la répétition de
ce mot. Aussi bien, la formule *Ocar* *Kaiokos* ne me pa-
rait satisfaisante ni pour Hadrien qui vivant, n'est
point encore *durus Ocar*, ni pour aucun autre emp-.

Pélagor Tepradar.

zeur, en raison de son vague.

J'en suis pas non plus d'accord avec M. Kalinka à propos de la date. Le monument dont nous avons la dédicace serait, d'après lui, un temple de l'empereur et aurait été consacré lorsqu'Hadrien passa par Perinthe en se rendant de Bithynie en Thrace pour combattre les Roxolans, c'est à dire en paix romaine (117).

Le titre d'Augusta (Lesart) ne fut conféré officiellement à l'imperatrice Sabine qu'en 128⁽²⁾, et, bien qu'on le relève déjà dans des monuments antérieurs, rien ne prouve qu'on doive à Perinthe le rapporter beaucoup plus haut.

Or la restitution est elle-même affectée par ce changement de date. Restituer le nom d'un magistrat sur le simple indice d'un prénom aussi répandu que Publius est déjà une temérité; énumérer tout au long dans une formule chronologique toute la série des noms

⁽¹⁾ Dürz, Reisen, p. 17-18; Goyau, Chronologie, p. 189.

⁽²⁾ Schiller Gesch. der röm. Kaiserzeit, II, p. 624, n. 11—Goyau, Chronol., p. 198.—On devrait alors renoncer à établir un rapport entre cette dédicace et un séjour d'Hadrien

Pélagor Egnr.

Egnopagibus

1900

Ley. 596

vic. N. Seure.

Séjour Thourou.

du gouverneur est contraire aux usages de l'épigraphie thrace et pourrait-on dire au style officiel du protocole. Si l'on ajoute que *juventius Celsus*, personnage considérable, jurisconsulte éminent, homme en faveur auprès du prince, qui fut deux fois consul (3), était en Thrace avant 114 (4), on aura peine à imaginer pour lui un gouvernement très prolongé et qui ressemblerait beaucoup à un exil, d'autant qu'aucune circonstance locale ne justifiait un si long maintien. Nous effacerons donc également de la restitution de M. Matinka Voronov Kipov, ulj.

Igúor
Éj. Amy.
1900
Leg. 596.
nro N. L. re.

en Thrace (voyages en 118, 124 et 125); mais, parmi cette masse énorme de monuments consacrés à l'empereur dans tout le monde romain, c'est la grande majorité qui furent inaugurés en son absence.

(3) La seconde fois en 129. — Sur sa carrière et son rôle comme jurisconsulte, voir Tessau, Protopo-graphie, II, p. 255, n° 590.

(4) Monnaie de Péruinthe. — Trajan n'y porte pas encore le titre de *Parthicus*.